



CIPCRE

+
+
+
+
+
+
+

Eglise Catholique
Eglises Méthodistes
Eglises Evangéliques
Eglise du Christianisme Céleste
Communauté Islamique
Cultes et Religions Endogènes
ReSPESD (réseau d'ONG)

« Mais, si quelqu'un scandalisait un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on suspendît à son cou une meule de moulin, et qu'on le jetât au fond de la mer » Mathieu 18 :6.

« Ne tuez pas vos enfants par crainte de la pauvreté ; c'est nous qui leur accordons leur subsistance comme à vous. Les tuer est un grand péché » Sourate XVII, verset 31.

**CAMPAGNE DE MOBILISATION INTERRELIGIEUSE (MIR)
CONTRE LES ABUS SEXUELS DES ENFANTS AU BENIN, Edition 2013**

1. Thème : PROTEGEONS NOS ENFANTS CONTRE LES ABUS SEXUELS

2. Période : Du vendredi 15 au vendredi 22 novembre 2013

3. Cadre :

- Célébration du 24^{ème} Anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant (CDE) adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par le Bénin le 03 août 1990.
- Lancement de la dissémination de la Charte de Bonnes Pratiques pour la protection des élèves contre les abus sexuels au Bénin.

4. Programme global des activités dans les Départements de l'Ouémé-Plateau :

N°	Activité	Lieu	Date
1	Sensibilisation dans les lieux de culte (campagne de proximité) contre les abus sexuels	- Mosquées	Vendredi 15 novembre
		- Eglises	Dimanche 17 novembre
		- Couvents traditionnels	Lundi 18 novembre
2	Caravanes communales de mobilisation contre les abus sexuels	Au niveau de chaque commune de la Vallée de l'Ouémé	Samedi 16 et dimanche 17 novembre 2013
3	Célébration Grand Public	Maison des jeunes de Dangbo	Mercredi 20 novembre à partir de 14h
4	Communication par les média	Radios locales, TV, Internet, Lieux de culte, Places publiques diverses, etc.	Du 08 au 22 novembre 2013

NB : L'abus sexuel d'un enfant est tout acte lors duquel un enfant est utilisé à des fins sexuelles (avec ou sans consentement). L'abus sexuel est souvent perpétré par une personne (adulte ou un enfant plus âgé) en qui l'enfant a confiance (géniteur, fratrie, membre de la famille élargie, enseignant, tuteur, ...) ou toute autre personne en position de pouvoir, d'autorité et de contrôle sur l'enfant.

Cela comprend : le viol, le mariage forcé/précoce, l'exploitation sexuelle (prostitution des mineurs, pornographie, tourisme sexuel, traite à des fins sexuelles), le harcèlement sexuel, les paroles et les écrits à connotation sexuelle, les attouchements, toutes autres violences sexuelles, etc.

**Pour le Comité d'organisation ;
Le Directeur National/CIPCRE-Bénin
Elidja ZOSSOU.-**

CIPCRE-Bénin : 20 ans d'engagement social

Direction Nationale : 01 BP. 287. Porto-Novo ; Tél (229) 20 24 72 49 ; GSM : 97 63 77 87 ou 90 95 75 31.

E-mails : cipcrc-benin@cipcrc.org; cipcrcbenin@yahoo.fr; Site Web : www.cipcrc.org/cipcrcbenin; Siège : Akpro-Misséréti

Antenne Nord : BP. 38 Djougou; Tél. (229) 21 03 91 95 ; 67 85 65 75 ; E-mail : cipcrcbenin.donga@yahoo.fr ; Qtiér Sassirou (Face Hôtel Sabou)